



Conduite qd même malgré handicap !

Par **Moujick**, le **05/05/2013** à **23:00**

Bonjour !
mon frère a récupéré son permis retiré 6 mois pour conduite en état d'ébriété. C'était la 2nd fois. Il a eu un terrible accident et est handicapé maintenant et ne travaille plus. Cependant il reconduit. Nous sommes plusieurs à penser qu'il faudrait absolument que sa voiture soit adaptée à son handicap. Il ne veut pas en entendre parler. Son pied droit est "mort" (les médecins ont parlé pendant un moment d'amputation mais ont peur que le cœur lâche), son bras droit est très limité dans ses mouvements.
Son ex petite amie a interdit à leurs enfants (6 et 11 ans) de monter dans la voiture.
Bref, plutôt que d'attendre l'irréparable, quelles sont les démarches à faire pour que mon frère ne soit pas un danger ni pour lui, ni pour les autres ?
Merci pour votre réponse.